



NRP 2: Communiqué CGT Finances publiques 35

09/07/2026

Nouvelle taille à la hache, avec le NRP 2, la DG veut fermer ou déplacer plus de 360 services ! L'ensemble des OS de la DGFIP ont quitté la séance du CSAR du 2 juillet et publié un communiqué commun, le voici :

Adaptation du réseau territorial 2027-2030 :

Pour l'ensemble des organisations syndicales de la DGFIP, c'est NON !

Madame la présidente, Nous ne sommes pas présent-es à ce CSAR pour dérouler son ordre du jour pléthorique. Un seul point focalise aujourd'hui notre colère : votre fiche d'information sur l'adaptation du réseau territorial 2027-2030 !

Une fois encore, cette fiche montre tout le mépris que vous portez aux agent-es de la DGFIP, à leurs représentant-es, à notre service public, à nos missions et aux usag-ères. Contrairement à ce que vous écrivez, cet ultime projet s'inscrit bel et bien dans la continuité du NRP et n'aura comme seules conséquences que de réduire à peau de chagrin notre service public de proximité, et de mettre encore plus à mal les possibilités de mobilités professionnelles et géographiques des agents.

À ce stade du mandat gouvernemental, pourquoi cette urgence à poursuivre et à amplifier cette destruction de nos services ? Ce projet est dans la continuité des politiques de ces dernières années qui n'ont eu de cesse de détruire les services publics sur l'ensemble du territoire et de favoriser la désespérance sociale sur laquelle les politiques du pire ne cessent de prospérer. [...]

Si une adaptation du réseau peut continuer à répondre aux attentes des usagers, c'est en remplaçant des services de pleine compétence au cœur des déserts administratifs que vous avez créés. Votre bilan d'une prétendue satisfaction des usagers ne résiste pas aux constats dressés en commission des finances le 9 novembre 2025. Le rapporteur général relevait ainsi : «*On a le sentiment, et ce n'est pas simplement un sentiment, qu'il n'y a plus personne aux guichets. Nous*

recevons tous, dans nos permanences, des gens qui sont perdus, parce qu'ils ont l'impression de ne plus pouvoir être reçus». Cette appréciation, formulée au cœur des travaux parlementaires, suffit à démontrer que la réalité du terrain est à l'opposé de celle que vous décrivez.

Le mensonge continue quand vous affirmez maintenir le nombre global de communes dans laquelle la DGFIP sera présente, «présence» désormais quasi-exclusivement assurée à travers les accueils France Services ou des «permanences» qui n'en ont que le nom. Bien ridicules alternatives à des services de la DGFIP de pleine compétence ! Combien de temps encore pourrions nous nous enorgueillir de fonctions d'accueil assurés avec un dévouement sans limite, un investissement sans faille au quotidien par les agents de la DGFIP avec une reconnaissance très loin d'être à la hauteur ? Au fond, madame la présidente, qu'est-ce qu'un service public sans public ? Qualifier d'ajustement limité la destruction de 300 services DGFIP après la saignée du 1er NRP cache piteusement un NRP 2 dont il ne faudrait pas prononcer le nom. Déjà 130 fermetures en 2027 dont 43 au 1^{er} janvier, donc mécaniquement mises en œuvre en 2026 qui devait être encore une année de stabilisation, mensonge une fois de plus ou, plus précisément, encore une « promesse » non tenue qui s'ajoute à une liste écœurante... comme celle de la stabilité des effectifs en 2025 ! Se cacher derrière une préservation des emplois qui n'a jamais existé pour minimiser les conséquences sur les agents est encore plus insultant. « Promettre » de tenir compte des souhaits des agents dans le respect de règles de

gestion que vous avez piétinées et faire bénéficier in fine d'une affectation conforme à leur souhait n'est qu'une tartufferie, qui se joue de l'avenir des agents concernés. En effet, votre « tour de magie » de réforme du décompte des emplois a détruit des milliers de postes et certaines directions retrouvent désormais un solde « positif » d'emplois, de la pure invention qui va rendre tout simplement impossible les redéploiements envisagés.

Dernier volet du mépris, celui des représentantes et représentants des personnels. En effet, dans le secret le plus total, vous avez sollicité l'accord des préfets et vous avez même commencé les réunions locales, en commençant par les chefs de service, pour vendre votre projet et poursuivre la destruction de notre réseau local... avant même la tenue de ce CSAR sur la base d'informations plus que partielles ! Écrire que les représentantes et

représentants des personnels seront associés alors que seule une information, descendante et condescendante, nous est réservée traduit bien votre conception du dialogue social et du mépris que vous avez des organisations syndicales. Quelle sorte de dialogue peut-il encore y avoir sur les 43 opérations arrêtées à échéance du 1^{er} janvier où sur les 130 envisagées des 2027 dont nous n'avons même pas la liste détaillée alors que vous êtes en capacité d'en établir une typologie précise ? Nous ne sommes, depuis longtemps, plus dupes de ces artifices.

Pour toutes ces raisons, Solidaires, la CGT, F.O. et l'alliance CFDT/CFTC Finances publiques exigent le retrait de ce plan délétère pour le service public, les usagers et les agents !

En Ile-et-Vilaine, les agents sont déjà confrontés à la fermeture des Centres d'encaissement, la fusion des SIE de Rennes 1 et 2, à une restructuration de la TCA.

Avec le NRP2, la DG acte une nouvelle étape dans la destruction des services publics, elle acte la plateformisation des missions, la multiplication des services usines comme les centres de contacts, services d'appui et autres services déportés, la mécanisation du travail, et traite ses agents comme des pions.

La CGT Finances publiques 35 se félicite de l'appel unitaire à s'opposer au NRP 2 et exige de la directrice locale de communiquer immédiatement sur les restructurations qu'elle préparerait en lien avec la Préfecture et qu'elle aurait dissimulé au même titre que la DG avec les organisations syndicales nationales.

Assez de mépris ! Non au NRP2 !

Les projets du NRP 2 en Ile-et-Vilaine doivent également être dévoilés et immédiatement retirés ! La CGT FP 35 propose d'ajouter le retrait du NRP 2 aux revendications qui seront portées pour l'appel national à la grève du 29 septembre prochain !